

## Tunisie : Une information financière de qualité pour un meilleur climat d'investissement, une croissance économique et un développement durable



**Samia Msadek,**  
**Directeur de l'Unité de Gestion Financière pour la Région MENA, Banque mondiale**

DOSSIER

La globalisation des marchés financiers, les progrès technologiques et l'ascendance des principes de l'économie de marché ont conduit au passage d'un système financier international contrôlé par les gouvernements, à un système dirigé par les marchés. Ces changements ont également donné lieu à l'émergence d'un nouveau défi et d'un risque associé important : l'instabilité financière.

Aujourd'hui, l'objectif au plan international est de gérer en permanence ce risque en renforçant les fondations du système financier et en veillant sur sa stabilité. Pour ce faire, l'approche suivie par la communauté internationale est de développer, de faire accepter et de mettre en place un ensemble de normes relatives aux éléments clés de l'infrastructure de ce système financier. Cet ensemble de normes, constitue les règles du jeu d'un système financier solide et efficace. Ce projet est aujourd'hui communément appelé « la construction d'une nouvelle architecture financière internationale ».

A cet égard, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international FMI ont identifié 12 domaines dans lesquels les normes internationales peuvent contribuer au renforcement des systèmes financiers. Ces domaines incluent la dissémi-

nation des données, la transparence de la politique monétaire et financière, la transparence fiscale, la supervision bancaire, la réglementation boursière, la supervision du secteur des assurances, les systèmes de paiement, la gouvernance d'entreprise, la comptabilité, l'audit, la lutte contre le blanchiment de l'argent, et l'insolvabilité et les droits des créanciers.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme de Revue du Respect des Normes et des Codes, RRNC, communément connu sous l'appellation ROSC (Report on the Observance of Standards and Codes) et sa composante « Comptabilité et Audit ». En effet, l'information financière, préparée et contrôlée sur la base de normes comptables et d'audit fiables, est un des piliers de cette nouvelle architecture financière internationale. L'objectif est de s'assurer que le public, au sens large, a accès aux informations essentielles sur la situation et la performance financière des entreprises.

En septembre 2003, la Banque mondiale a apporté son appui au Gouvernement tunisien et aux partenaires du secteur privé pour réaliser la composante « Comptabilité et Audit » du programme ROSC. Le diagnostic qui a été réalisé a permis de :

- dresser un bilan de la capacité du cadre institutionnel existant à promouvoir des pratiques comptables et d'audit de qualité en Tunisie,
- déterminer le degré de comparabilité des normes comptables et d'audit nationales avec les normes comptables et d'audit international,
- déterminer dans quelle mesure les normes comptables et d'audit nationales en vigueur sont respectées dans la pratique.

Ce diagnostic, mené avec le soutien du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale et la collaboration du Ministère des Finances, a également mis en évidence la volonté du Gouvernement tunisien et de ses partenaires du secteur privé de poursuivre les réformes entreprises depuis plusieurs années pour une mise à niveau de la qualité de l'information financière en Tunisie en conformité avec les standards internationaux. Cette mise à niveau constitue en effet un facteur clé pour atteindre une plus grande transparence de l'information financière. Les réformes futures en ce sens seront déterminantes pour le développement des investissements et du secteur privé en Tunisie.

Tout en soulignant que « la Tunisie a été avant-gardiste dans plusieurs domaines, entre

autres en plaçant la profession d'audit sous contrôle public dès le début des années 80s », le rapport propose plusieurs recommandations pour aligner davantage le dispositif législatif et institutionnel sur les pratiques internationales.

L'application de ces recommandations permettra d'assurer la mise en place de mécanismes de surveillance, de supervision et de discipline nécessaires au respect des normes et de leur application.

C'est à la suite de cette publication que le Forum sur la comptabilité et audit - La Qualité de l'Information Financière : réalisations et défis, a été organisé le 7 mars 2007 en collaboration avec le Ministère des Finances. Confirmant son soutien continu à cet aspect important du développement économique, S.E le Ministre des Finances Monsieur Mohamed Rachid Kchich a participé à l'ouverture du Forum et a présenté la vision du Gouvernement en matière de transparence et de qualité de l'information financière. Il a par ailleurs indiqué les actions planifiées pour continuer l'effort entrepris pour une plus grande stabilité financière et un meilleur climat d'investissement. De son côté Monsieur Théodore Ahlers, Directeur du Département Maghreb à la Banque mondiale a indiqué que le courant d'amélioration de la qualité de l'information financière, entraînera la Tunisie vers une plus grande transparence de son information financière,

élément clef dans les décisions d'investissement étranger et domestique tant direct qu'en portefeuille. Il a par ailleurs rajouté que l'investissement privé constitue un des piliers de la croissance économique et, pour que le développement soit durable, il est important de mettre en place les supports nécessaires au bon fonctionnement de cette partie du tissu économique.

Ce pilier doit être solide pour soutenir les besoins de l'économie. Dans le monde d'aujourd'hui qui est hautement intégré, des normes internationales de comptabilité et d'audit doivent être acceptées par tous et surtout respectées dans leur application pour générer une information de qualité. L'accord à ce sujet est aujourd'hui unanime : ce n'est plus un choix, c'est le pari de l'avenir.

Il est important de souligner que les changements dans le domaine de la normalisation internationale en matière de comptabilité et d'audit se succèdent, et ont sans doute été accélérés par les scandales financiers aux Etats-Unis et en Europe. Cette prise de conscience internationale a eu pour effet d'accroître de plus en plus la pression sur les pays pour une mise à niveau rapide tout en reconnaissant la complexité des réformes à entreprendre et de la dynamique qui leur est associée. L'expérience de la Banque montre que la mise en œuvre requiert une approche méthodique globale et un partenariat entre le Gouvernement et le sec-

teur privé. Elle nécessite d'avancer simultanément sur plusieurs fronts, car la fiabilité de l'information financière n'est acquise qu'à travers une collaboration efficace des normalisateurs, des régulateurs, de la profession comptable et du contrôle de celle-ci, ainsi que des entreprises. Il est impératif que toutes les parties prenantes puissent ensemble créer cet espace de communication et de collaboration et oeuvrer pour la réalisation de l'objectif commun. La gestion du changement est souvent un défi plus difficile à lever que les révisions de textes de lois ou la mise en œuvre de réformes.

La journée du 7 mars 2007 a été une journée productive de réflexion et sera suivie en mai 2007 d'une séance de travail pour la revue de la liste des actions à mettre en œuvre pour une information financière de qualité.

L'action de diffusion du rapport a aussi inclut des présentations aux étudiants de l'Institut des Hautes Etudes Commerciales et de l'Université des Sciences Economiques de Tunis au Centre Publique d'Information, aux représentants des chambres syndicales de l'Union Tunisienne pour le Commerce et l'Industrie, ainsi qu'une conférence de presse et des interviews avec les médias audio visuels. L'objectifs était de mettre l'accent sur l'importance de la transparence et de la qualité de l'information financière pour dynamiser l'économie, offrir une opportunité pour la création d'emplois et un développement économique durable.

Le rapport final du ROSC  
est accessible sur le site web de la Banque mondiale  
[www.worldbank.org/ifa/rosc\\_aa.html](http://www.worldbank.org/ifa/rosc_aa.html)  
et sur le site de la Banque mondiale  
en Tunisie : [www.banquemondiale.org/tn](http://www.banquemondiale.org/tn)